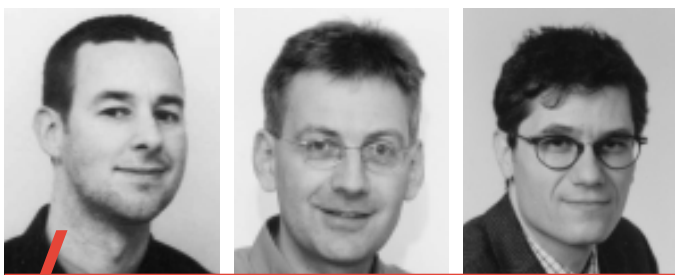


Résultats d'une enquête représentative

Déterminants individuels et institutionnels de l'âge de la retraite

Le financement à long terme de la prévoyance-vieillesse est actuellement un thème de grande portée politique et sociale. En Suisse, il existe peu d'informations fiables au sujet des motivations liées à la décision de partir à la retraite et de la voie choisie pour le faire, ainsi que de la situation financière des personnes sur le point de faire ce pas. C'est la raison pour laquelle une enquête représentative portant sur le comportement des personnes au moment du départ à la retraite a été effectuée. Cette enquête a été réalisée dans le contexte du programme de recherche, lié à la douzième révision de l'AVS, sur l'avenir à long terme de la prévoyance-vieillesse (IDA ForAlt). Les résultats montrent que l'âge légal de la retraite a surtout une importance décisive pour les couches de la population à bas revenus. Lors de la discussion concernant un éventuel relèvement de l'âge de la retraite, il est donc nécessaire de ne pas prendre en compte uniquement les considérations financières, mais d'insister tout particulièrement sur les implications sociopolitiques.



Oliver Bieri et Andreas Balthasar
Institut Interface

Kilian Künzi
Bureau BASS

Pour prendre les décisions qui s'imposent concernant l'avenir de la prévoyance-vieillesse, il est important de disposer de données fiables au sujet du comportement de la population suisse lors du passage à la retraite. La collecte de ces données constitue un des thèmes prioritaires du programme de recherche sur l'avenir du système de prévoyance-vieillesse que le Conseil fédéral a lancé fin 2000. C'est la raison pour laquelle un groupe de travail, composé de membres de l'institut d'études politiques Interface, de l'institut d'études de marché et de recherche sociale LINK et du bureau d'études de po-

litique du travail et de politique sociale BASS, a été chargé de réaliser, auprès de femmes de 59 à 71 ans et d'hommes de 61 à 73 ans, un sondage représentatif, centré sur les trois questions suivantes :

- Quand les catégories d'âge examinées prennent-elles la retraite ?
- Par quelles voies prennent-elles la retraite ?
- Comment financent-elles la retraite ?

Au printemps 2002, 3125 entretiens téléphoniques ont été réalisés afin de répondre à ces questions. Un questionnaire a ensuite été envoyé aux personnes interrogées dans le but d'obtenir par écrit de plus amples renseignements sur leur situation financière durant les années qui avaient précédé leur départ à la retraite, ainsi que sur les diverses réglementations des caisses de pension. Enfin, un certain nombre d'entretiens téléphoniques d'ordre qualitatif ont été réalisés afin d'approfondir la question. L'évaluation des données a été effectuée au moyen d'analyses statistiques descriptives, de calculs de régression (évaluation économétrique) et de reconstitutions de cas particuliers.¹

Quand les catégories d'âge examinées prennent-elles la retraite ?

La réponse à la question de l'âge de la retraite suppose l'existence d'une définition claire de la notion de situation professionnelle et de celle de retraite. Afin que les conclusions de l'étude puissent être comparées à celles d'autres enquêtes nationales ou internationales, la base choisie a été la définition du statut d'activité telle qu'elle est utilisée par l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Le **graphique 1** présente les situations professionnelles en fonction de l'âge lors du passage à la retraite.

L'augmentation du pourcentage de personnes à la retraite entre 61 et 65 ans ressort clairement du graphique. Il s'avère que la proportion des retraités augmente surtout à partir de l'âge de 60 ans. La comparaison graphique entre les pourcentages de personnes actives occupées et les données de l'ESPA concernant les années 1991 à 2000 montre que les données issues du sondage et les résultats de l'ESPA sont relativement bien corrélés : 37,3 % des hommes et 51,5 % des femmes

¹ Balthasar A., Bieri O., Grau P., Künzi K., Guggisberg J. (2003) : Le passage à la retraite : Trajectoires, déterminants et conséquences.

cessent d'exercer une activité lucrative avant l'âge légal de la retraite; 41,3 % des hommes et 34,5 % des femmes ont cessé d'exercer une activité lucrative à l'âge légal de la retraite; 21,1 % des hommes et 14 % des femmes continuent de travailler après l'âge légal de la retraite.

Par quelles voies prend-on la retraite?

Pour les personnes retraitées, le projet distingue quatre voies de sortie. En outre, il y a lieu de considérer la catégorie des personnes exerçant une activité lucrative bien qu'ayant atteint l'âge légal de la retraite.

Retraite anticipée

24,6 % des 1960 personnes ayant atteint l'âge ordinaire de la retraite ont indiqué qu'elles avaient pris une retraite anticipée. Alors que 41 % des hommes de la catégorie d'âge interrogée l'avaient anticipée, seules 11,6 % des femmes en avaient fait autant.

Pour les *hommes*, l'âge auquel ils prennent la retraite peut être expliqué par des facteurs sociodémographiques et socioprofessionnels. Les principaux facteurs entraînant la probabilité accrue de retraite anticipée sont des loisirs actifs au moment du sondage, un ménage se réduisant entre l'âge de 60 ans et la retraite, un mauvais état de santé ou le fait d'être à l'AI à l'âge de 60 ans. Exercent également une influence allant dans le même sens l'exercice de la dernière activité lucrative dans une grande entreprise, ainsi qu'un travail dans les domaines des transports et des communications, des banques et des assurances, de l'administration et de l'enseignement.

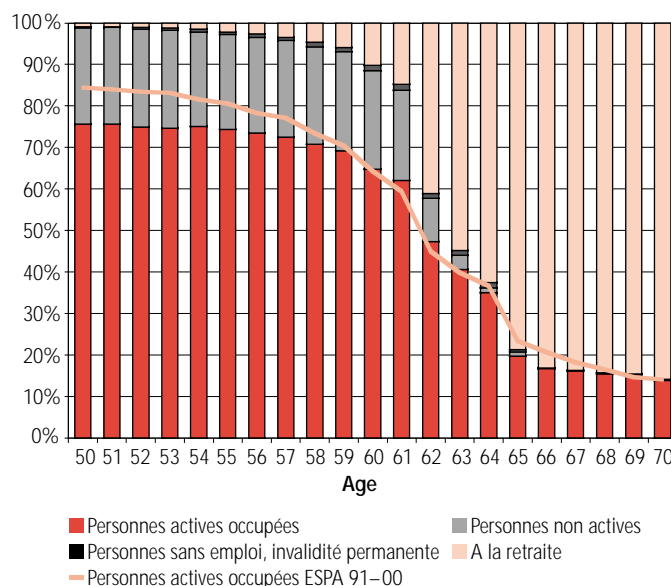
69 % des personnes ayant pris une retraite anticipée ont librement choisi cette voie.

Pour les *femmes*, l'âge auquel elles prennent la retraite s'explique davantage par des facteurs économiques. En particulier, plus les avoirs de vieillesse du 2^e pilier sont élevés, plus grande est la probabilité de retraite anticipée.

En ce qui concerne les retraites anticipées, il faut faire la distinction entre retraite anticipée prise de plein gré et mise à la retraite d'office. 31 % des personnes concernées ont indiqué avoir été mises à la retraite d'office; 69 % ont librement choisi cette voie. Aussi bien la retraite anticipée librement choisie que la mise à la retraite d'office sont liées principalement à des pro-

Situation professionnelle en fonction de l'âge

1



Source : Balthasar et al. (2003) : enquête téléphonique, données pondérées. N par année d'âge entre 694 et 2997

blèmes de santé. Les restructurations et les fermetures d'entreprises ont également fortement influencé le choix de l'âge de la retraite, aussi bien des hommes que des femmes. 18 % des personnes ayant librement choisi une retraite anticipée ont profité d'une offre de sortie intéressante proposée par l'employeur.

Retraite partielle

Seulement 1,4 % des personnes retraitées interrogées ont choisi une retraite partielle. Souvent la raison invoquée était le souhait de quitter la vie professionnelle progressivement. Pour un peu moins de 20 % des personnes de cette catégorie, des problèmes de santé incompatibles avec la poursuite d'un emploi à plein temps ont joué un rôle. 8,5 % ont voulu, par ce biais, céder la place aux jeunes.

Activité professionnelle jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite au moins

45,1 % des personnes interrogées étaient actives occupées jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite au moins, qu'elles aient ou non la possibilité de continuer à exercer une activité lucrative pendant la retraite. Alors que 51 % des hommes travaillent au moins jusqu'à la retraite ordinaire, cette part n'atteint que 40,2 % chez les femmes. Pour 8,3 % des personnes de cette catégorie, on constate une réduction progressive du temps de travail avant l'âge de l'AVS.

Les caractéristiques des personnes travaillant au moins jusqu'à l'âge de la retraite ordinaire correspondent à celles des personnes prenant une retraite antici-

pée. Ce sont surtout des femmes (lorsqu'elles exercent une activité lucrative), des personnes dont la formation de base est plutôt modeste, des personnes n'ayant que peu ou pas de subordonnés, des personnes dont les revenus personnels ainsi que les revenus et la fortune du ménage sont plutôt modestes, et des personnes sans prévoyance professionnelle. Elles travaillent souvent dans l'agriculture et la sylviculture, dans les domaines Autres services et Ménages privés, ou dans le commerce et la réparation.

Sortie du monde du travail avant l'âge ordinaire de la retraite, sans retraite anticipée ni retraite partielle

28,8 % des personnes interrogées font partie de cette catégorie. Il s'agit en majorité de femmes ayant abandonné très tôt l'exercice de leur activité lucrative afin de s'occuper du ménage et des enfants. Le chômage et les problèmes de santé jouent un rôle mineur dans le choix de cette voie de sortie: seules 7,5 % des 1960 personnes retraitées interrogées ont invoqué ces motifs.

Activité professionnelle durant la retraite

16,3 % des 1960 personnes interrogées étaient, au moment de l'enquête, retraitées actives occupées. Comme prévu, le taux d'activité est plus élevé chez les hommes retraités (19,5 %) que chez les femmes retraitées (12,7 %). La majeure partie des personnes retraitées actives étaient déjà actives occupées avant la retraite (72,5 %) Cependant, une partie des personnes ayant anticipé la retraite exercent malgré tout une activité lucrative; c'est le cas de 16,3 % des personnes retraitées actives. Les 11,2 % de personnes retraitées actives restantes n'étaient pas actives occupées avant l'âge ordinaire de la retraite.

La majorité des personnes retraitées actives exerce une activité à temps partiel de faible ampleur, la plupart du temps une ou deux heures par semaine. Presque un quart des personnes retraitées actives insiste sur le fait que son temps de travail est très variable.

L'enquête montre que la décision d'exercer une activité lucrative après l'âge ordinaire de la retraite est en partie liée au fait d'appartenir à une couche de population à bas revenus. Presque tous les facteurs déterminant l'exercice d'une activité lucrative durant la retraite sont des paramètres concernant des personnes à revenus modestes (activité professionnelle sans fonction de chef, petites entreprises, agriculture/sylviculture, effet négatif de l'avoir de la prévoyance professionnelle). On peut donc supposer que l'activité professionnelle après l'âge de la retraite ordinaire est souvent exercée pour des motifs économiques. Cela est confirmé par le fait que 29,7 % des personnes retraitées actives ont explici-

tement indiqué qu'elles continuaient de travailler pour des raisons financières. Par ailleurs, il ressort de l'enquête que les personnes au bénéfice d'une formation supérieure exercent plus souvent que la moyenne une activité professionnelle durant la retraite. Chez ces personnes, le plaisir apporté par le défi professionnel ainsi que l'activité insuffisante liée à l'absence d'activité professionnelle constituent les motifs principaux pour continuer de travailler au-delà de l'âge ordinaire de la retraite.

Comment les catégories d'âge examinées financent-elles la retraite ?

Les revenus bruts des ménages, comprenant les revenus des activités professionnelles des personnes composant le ménage, les paiements de nature publique et privée provenant des trois piliers, ainsi que les revenus de la fortune ont été collectés à des fins d'évaluation de la situation financière des ménages. Comme prévu, le revenu équivalent moyen des ménages dans lesquels la personne interrogée n'avait pas encore atteint l'âge de la retraite était supérieur à celui des ménages dans lesquels la personne interrogée avait atteint l'âge de la retraite.² 7,1 % des personnes n'ayant pas atteint l'âge de la retraite et 8,6 % des personnes l'ayant atteint ont fait remarquer que le revenu disponible était plus ou moins insuffisant.

Importance des diverses sources de revenus

Le **graphique 2** présente la composition des revenus mensuels en fonction du revenu brut du ménage (ménages dans lesquels la personne interrogée a atteint l'âge de la retraite). Il ressort du graphique que les groupes à revenus modestes recourent en premier lieu au *1^{er} pilier*. L'importance de ce pilier diminue fortement lorsque le revenu du ménage augmente. Si le revenu mensuel du ménage est supérieur à 9000 francs, il ne représente plus que le 20 % environ des entrées. Le *2^e pilier* devient important à partir d'un revenu mensuel d'environ 4000 francs et peut représenter jusqu'à un quart des entrées. Pour les classes supérieures, les revenus de la fortune ainsi que les revenus de l'activité professionnelle prennent une importance considérable. Le revenu de l'activité professionnelle est acquis soit par les personnes interrogées elles-mêmes s'il s'agit de personnes retraitées actives occupées, soit par les partenaires exerçant une activité lucrative. Le *3^e pilier* présente une importance mineure pour toutes les catégories de revenus, ce qui est sans doute surtout lié à la faible durée de cotisation des catégories d'âges interrogées. Une partie de l'argent déposé sur le *3^e pilier* a été retirée sous forme de capital si bien que, dans l'enquête, elle apparaît sous les revenus de la fortune.

² Par revenu équivalent on entend le revenu du ménage rapporté à la taille du ménage (nombre de personnes).

Financement de la retraite anticipée

La source la plus importante de financement de la retraite anticipée est la prévoyance professionnelle: plus de 60 % des personnes interrogées indiquent qu'elles financent ainsi la retraite anticipée. Le financement s'effectue en général par le biais d'une rente de vieillesse anticipée de la prévoyance professionnelle ou d'une rente-pont AVS.

La deuxième source de financement importante est constituée par les fonds privés. Plus d'un quart des personnes interrogées finance en effet la retraite anticipée principalement par son épargne personnelle.

Pour les catégories d'âge interrogées, les autres modes de financement sont nettement moins importants. Ainsi, seules 8 % des personnes interrogées ont recours aux possibilités d'anticipation offertes dans le cadre du 1^{er} pilier et peu de personnes ont recours au 3^e pilier.

Implications d'une politique future en matière d'âge de la retraite

Les résultats de l'enquête représentative montrent que ce sont surtout les personnes à hauts revenus et au bénéfice d'une bonne formation de base qui peuvent aborder avec flexibilité la question de l'âge de leur départ à la retraite. Cela vaut aussi bien pour la retraite

anticipée que pour la retraite retardée. On peut donc supposer que le relèvement de l'âge obligatoire de la retraite se ferait surtout aux dépens des personnes à revenus moyens et modestes.

Les résultats de l'enquête montrent par ailleurs que dans de nombreux cas la retraite anticipée est liée à des

Ce sont surtout les personnes à hauts revenus et au bénéfice d'une bonne formation qui peuvent aborder avec flexibilité la question de l'âge de leur retraite.

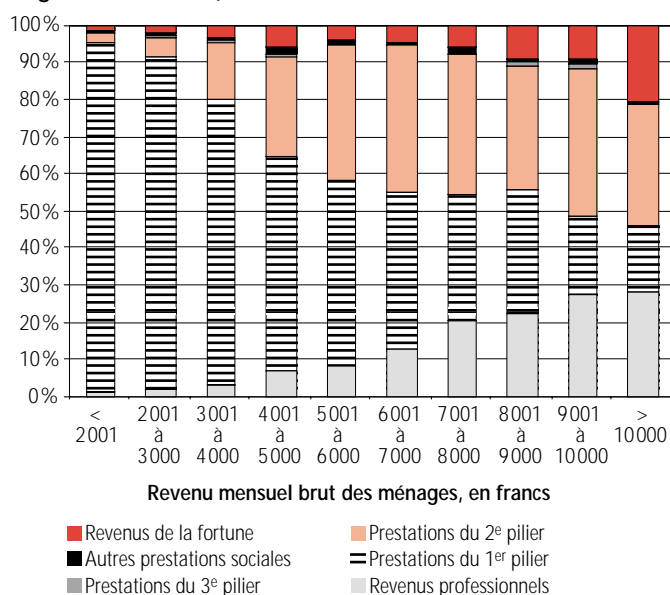
problèmes de santé. Les personnes se trouvant dans une telle situation seront encore obligées, à l'avenir, de prendre une retraite anticipée, en grande partie indépendamment de l'âge légal de la retraite.

Enfin, l'examen des données montre clairement que les personnes retraitées actives occupées exercent principalement une activité de durée réduite et très variable. Une partie de ces personnes travaille en premier lieu parce que la rente disponible ne lui suffit pas pour vivre.

Les résultats de la présente étude contiennent quelques éléments indiquant qu'il ne faudrait pas fonder le futur âge de la retraite uniquement sur des considérations financières. Les implications sociales d'une nouvelle réglementation devraient avoir un poids au moins égal, car un relèvement de l'âge de la retraite toucherait probablement surtout les personnes à faible capacité financière, alors que les personnes à revenus plus élevés aborderont certainement la question de l'âge de la retraite avec flexibilité.

Oliver Bieri et Andreas Balthasar, Interface Institut für Politikstudien, Luzern; Kilian Künzi, BASS Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien, Berne; e-mails: balthasar@interface-politikstudien.ch, kilian.kuenzi@bueroabass.ch

Composition du revenu mensuel des ménages en fonction du revenu brut des ménages (uniquement des ménages dans lesquels la personne interrogée a atteint l'âge de la retraite)



Source: Balthasar et al. (2003): enquête téléphonique, données pondérées. N par catégorie de revenu entre 48 et 377.